



*Pour publication immédiate*

## **787 000\$ pour un projet d'aménagement intégré de la forêt par bassin versant en Estrie**

**Sherbrooke, le 16 décembre 2009** –Aménagement forestier et agricole des Appalaches inc. et Aménagement forestier coopératif de Wolfe en étroite collaboration avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) et l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, entameront prochainement un projet totalisant 787 000\$ sur une durée de cinq ans. Il s'agit d'un projet d'aménagement intégré du bassin versant du ruisseau Bernier, sur le territoire des municipalités de Stratford et Stornoway, en Estrie, dans une approche de gestion durable en forêt.

Cette initiative est rendue possible grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Conjointement, ces deux organismes assurent 43% du financement du projet du ruisseau Bernier. L'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie assure un financement de 35% du projet et la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (CRRNT) représente un partenaire important. Plusieurs organismes et directions régionales de ministères appuient le projet et certains apporteront une collaboration : la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, le syndicat des producteurs acéricoles, le syndicat de l'UPA secteur Weedon, les associations riveraines des lacs Aylmer et Maskinongé, le parc National Frontenac, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le projet a pour objectifs de répondre aux trois dimensions du développement durable, soit l'environnement, l'économie et l'aspect social. Plus concrètement, le projet permettra de développer une approche de gestion intégrée par bassin versant, de valoriser la complémentarité des travaux forestiers et fauniques, de contribuer à la mise en valeur de l'ensemble des ressources du bassin versant en termes de qualité et de productivité, en plus de préserver ou d'améliorer la diversité et la qualité des habitats fauniques aquatiques. Ce projet permettra également d'améliorer l'expertise des personnes ressources en matière d'aménagement intégré à l'échelle d'un bassin versant, et permettra le transfert de connaissances à l'ensemble des intervenants forestiers régionaux.

Monsieur Marc Bellavance, président d'Aménagement forestier et agricole des Appalaches inc. précise : « Un projet de gestion intégré permet de motiver les producteurs forestiers et autres producteurs d'un bassin versant vers un même but, l'amélioration de la qualité de l'environnement de ce bassin versant. »

Pour monsieur François Marcotte, président d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe : « Le projet a reçu l'appui de plus de 13 organismes régionaux, nous sommes agréablement surpris par l'intérêt que notre projet a suscité dans toute la région Estrienne. »

Le projet débutera en janvier 2010 et s'étendra sur une période de cinq ans. Une fois la caractérisation du bassin versant complétée durant la première année, les années subséquentes permettront de planifier et de réaliser les interventions en milieu forestier, riverain et au niveau des milieux humides. Ces interventions auront pour résultats d'améliorer la cohabitation des usages forestiers et fauniques, d'améliorer la productivité forestière tout en intégrant dans la planification et les opérations, l'environnement terrestre et aquatique du bassin versant. L'adhésion des propriétaires forestiers au projet, déjà engagés dans un processus de certification forestière auprès du *Forest Stewardship Council* (FSC), ainsi que l'importante collaboration entre les organismes régionaux assurera le succès du projet.

Aménagement forestier et agricole des Appalaches inc. est une société d'actionnaires regroupant 763 actionnaires et desservant plus de 600 clients. La compagnie est principalement impliquée dans l'aménagement forestier des boisés privés. En plus de posséder une solide expertise technique, le groupement offre aussi des services d'exécution de travaux à ces membres et clients dans le but d'améliorer et de valoriser leurs boisés.

Aménagement forestier coopératif de Wolfe est une coopérative de propriétaires forestiers comptant plus de 1200 membres et clients sur plus de 17 municipalités dans la région. La coopérative a pour mission de conseiller et d'offrir des services d'exécution de qualité pour les propriétaires forestiers et de travailler à la promotion de l'amélioration et la conservation du patrimoine forestier de ses membres afin d'en augmenter la productivité et la qualité.

Le COGESAF est une table de concertation ayant une mission de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau, dans une perspective de protection des écosystèmes, d'aménagement et de développement durable du territoire.

-30-

---

Source : Monsieur Nicolas Meagher  
Directeur  
Aménagement forestier et agricole des  
Appalaches inc.  
112, Route 257 Sud  
La Patrie (Québec) JOB 1YO  
Courriel : nmeagher@afaa.ca  
Tél.: 819-888-2790 poste 104

Monsieur Martin Larrivée, ing.f.  
Directeur  
Aménagement forestier coopératif  
de Wolfe  
115, rue Principale  
Ham-Nord (Québec) GOP 1A0  
Courriel : martin.larrivee@afcw.ca  
Tél.: (819) 344-2232 poste 214